

**CONVOCATION**

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 27 octobre 2023, à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

**ORDRE DU JOUR**

**En séance publique :**

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 22 septembre 2023.
2. Approbation d'un contrat de collaboration.
3. Adoption d'une modification du plan d'aménagement général au niveau des secteurs et éléments protégés d'intérêt communal.
4. Adoption du projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » à Godbrange, lieu-dit « Ennert der Häerdchen ».
5. Exigence d'une indemnité compensatoire pour une cession inférieure au quart de la surface totale dans le cadre du plan d'aménagement particulier -NQ « Um Groëknapp » à Graulinster.
6. Adaptation du montant de la participation financière des parents d'élèves aux frais des colonies de vacances.
7. Approbation d'un contrat de bail.
8. Approbation d'actes notariés.
9. Décision sur un avenant d'un acte notarié.
10. Approbation d'un avenant d'une convention.
11. Nomination des délégués et représentants dans diverses commissions de surveillances et auprès d'organismes divers.
12. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

**En séance à huis clos**

13. Avis concernant un contrat de bail.

Pour le collège des bourgmestre et échevins  
le bourgmestre le secrétaire ff



ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

www.junglinster.lu